

## Exposé sur l'ANALYSE CONJONCTURELLE

- 1) Notion de cycles économiques
  - a) Phases théoriques d'un cycle
  - b) Cycles courts
  - c) Cycles longs
- 2) Notion de conjoncture
- 3) Analyse de la conjoncture
  - a) Cadres d'analyse
  - b) Sujets d'analyse
- 4) Bibliographie

### 1. Notion de cycles économiques

Les observations statistiques du taux de croissance du PIB font apparaître des mouvements, fluctuations, oscillations plus ou moins récurrents et de durée variable, appelés **cycles**, orientés sur une tendance de très long terme appelée **trend**.

On distingue des cycles courts et cycles longs

#### 1.2 Phases théoriques d'un cycle

**L'expansion** ou le boom des affaires;

**La crise** où le point de retournement du cycle;

**La contraction ou récession** (ralentissement du taux de croissance), voire la dépression (taux de croissance négative);

**La reprise** (après avoir l'atteinte son niveau incompressible).

#### 1.3 Cycles courts

On distingue principalement :

**Cycle KITCHIN Joseph** : cycle conjoncturel par excellence, de 40 mois de durée moyenne

**Cycle de JUGLAR Clément** : cycle conjoncturel, moyen ou majeur variant de six à douze ans (**cycle des affaires**)

#### 1.4 Cycles longs

On distingue :

**Cycle de Simon KUZNETS** : d'une durée est de 15 à 25 ans, porte sur les fluctuations des taux de croissance et observations empiriques concernent le secteur du bâtiment

**Cycle de Nikolai KONDRATIEFF** : d'une durée de 40 à 50 ans, correspond aux révolutions technologiques ou innovations majeures

**Cycle de WHEELER Raymond** : d'une durée de 100, 500 à 1000 ans ce cycle climatique est relié aux cycles des grandes civilisations.

2 .Notion de conjoncture

### **2.1 Conjoncture**

**La conjoncture** désigne les variations de court terme de l'activité économique.

**Les décalages conjoncturels** sont les déséquilibres entre la demande et l'offre observés sur le court terme par rapport à une situation équilibrée de croissance.

**L'ajustement conjoncturel** est le mécanisme par lequel il est remédié aux déséquilibres de court terme.

### **2.2 Politique conjoncturelle**

Une politique conjoncturelle est une politique à court-terme et son action est donc limitée dans le temps. C'est l'ensemble des interventions de l'Etat susceptibles de modifier à court-terme l'évolution de l'économie.

L'objectif est de **maintenir les 4 grands équilibres du carré magique** : **croissance, stabilité des prix, emploi et équilibre extérieur.**

La politique conjoncturelle a toujours **un objectif** (agir sur l'activité économique dans un sens jugé souhaitable par les pouvoirs publics) et c'est en fonction de l'objectif recherché que l'on distingue politique de rigueur (ou d'austérité) et politique de relance.

### **2.3 Politique structurelle**

Les politiques structurelles ont une action à long terme et modifient en profondeur les structures de l'économie. Elles sont souvent qualifiées par le secteur ou le domaine sur

lesquelles elles portent.

Exemples : les nationalisations, les privatisations, la politique de recherche, la politique de l'emploi (baisse du temps de travail), la politique de réglementation de l'environnement

### **3. Analyse de la conjoncture**

#### **3.1 Cadre d'analyse**

**L'analyse conjoncturelle** est la démarche ou méthode assortie des outils permettant de collecter les informations pertinentes pour le champ de l'analyse.

Pose la problématique de savoir Quels sont les déséquilibres conjoncturels des marchés ? les conditions d'un retour à l'équilibre ? la nature des ajustements ( par les prix, par l'emploi, par l'offre, par la fiscalité... ), les délais des ajustements.

#### **3.1 Cadre d'analyse (suite)**

L'étude de la conjoncture économique doit neutraliser les effets des variations saisonnières ainsi que des jours chômés ; d'où les indices dits corrigés des variations saisonnières CVS ou dits corrigés des jours ouvrables CJO.

Les données de l'analyse conjoncturelle permettent à de nombreux agents économiques d'établir un diagnostic conjoncturel (Appréciation objective de la situation de la conjoncture). De là, ils prendront des décisions éclairées, limitant le risque de stratégies erronées.

#### **3.2 Les sujets d'étude**

**Un Secteur** est un ensemble d'entreprises produisant le même bien principal. Si la Comptabilité nationale distingue 6 secteurs institutionnels, l'économie est divisée en trois secteurs :

- Le secteur primaire de l'agriculture et les matières premières.
- Le secteur secondaire de l'industrie des biens manufacturés.
- Le secteur tertiaire des services.

**Une Branche** est un ensemble d'entreprises produisant le même type de bien.

Une entreprise produisant différents types de biens peut figurer dans autant de branches qu'il y a de biens, mais elle ne peut appartenir qu'à un seul secteur.

**Une filière** désigne l'ensemble des activités professionnelles concourant à la production d'un bien, de l'amont vers l'aval du processus de production. Exemples : l'ameublement (de l'arbre au meuble), la biscuiterie (du blé au biscuit).

### **3.3 Le TES de la comptabilité nationale**

Il décrit le mécanisme de la production nationale en termes de ressources -emplois pour chaque branche de la comptabilité nationale.

La logique du TES repose sur la relation fondamentale de l'équilibre : **Ressources = emplois**

Le TES fournit **la structure des consommations intermédiaires** au travers de coefficients techniques retraçant les emplois – ressources entre branches.

### **3.4 Les outils de suivi de la conjoncture économique**

#### **3.4.1 Les sources des informations économiques**

Les informations à caractère économique proviennent des :

- Organismes publics nationaux : INS, Direction de la prévision du ministère de l'économie.

- Organismes publics internationaux : Banque Mondiale, BCEAO, FMI, OMC, BIT.

- Organismes spécialisés : BIPE (bureau international de la prévision économique,

- Organismes divers : organisations socioprofessionnelles, banques, entreprises, universités, centre de recherches.

#### **3.4.2 Les tableaux de bord conjoncturels**

Un tableau de bord conjoncturel est un document comportant des relevés de variables quantitatives et qualitatives de la conjoncture économique.

### **Principes d'élaboration du tableau de bord conjoncturel :**

Choix de variables pertinentes, les données actuelles collectées sont comparées à l'historique des relevés, mis en évidence les évolutions des variables à la hausse ou à la baisse, calcul des écarts entre les prévisions et les données observées si des prévisions existent, analyse des écarts.

#### **3.4.3 Les études sectorielles**

Elles orienteront sur :

La demande et l'offre du secteur.

L'état de la concurrence : offre excédentaire ou déficitaire.

Les conditions d'un retour à l'équilibre sur le marché sectoriel : la nature des ajustements ( par le niveau des prix, par la variable de l'emploi ), les délais des ajustements.

#### **3.4.4 Les enquêtes de conjoncture**

Une enquête de conjoncture est une **enquête périodique d'opinion** auprès des agents économiques, menée par l'INS ou la Direction de la prévision du ministère de l'économie.

Elle porte sur toutes les variables économiques à la fois et met en évidence la confiance ou le pessimisme des agents.

#### **3.4.5 Les indicateurs avancés**

Un indicateur conjoncturel est un instrument de mesure et de suivi d'une variable économique pertinente de l'évolution de la conjoncture.

Les indicateurs conjoncturels avancés sont des séries chronologiques descriptives donnant des informations anticipées qui servent d'outils d'analyse et de prévision (principalement macroéconomique).

Axés sur les tendances et les mouvements de court terme des agrégats économiques et financiers, ils peuvent consister en données publiées ou en mesures dérivées des données et peuvent concerner des pays, des régions, des secteurs ou des branches d'activités.

Un **indicateur avancé** d'une variable, qu'on peut appeler la référence, est aussi une autre variable ou un indicateur construit à partir d'un ensemble de variables (indicateur composite ou synthétique) dont les fluctuations cycliques sont semblables à celles de la référence, mais en avance. Le cycle économique fait référence généralement à l'évolution d'une variable suffisamment agrégée pour être représentative de l'ensemble de l'économie.